

*CONCLUSUM OU RESOLUTION*  
*de la Diette de l'Empire, du 9. Octobre 1714.*  
*traduit de l'Allemand.*

**O**N represente en la maniere convenable par la Presente, au nom des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire à Son Altesse Monseigneur le Prince Maximilien Charles de Lowestein Wertheim, Plenipotentiaire & Commissaire principal de Sa Majesté Imperiale nostre tres-benign Seigneur en la presente Diette Generale de l'Empire, que l'on a appris amplement par le Decret de la Commission Imperiale communiqué le deuxiême de ce mois, & par le Traité de Paix qui y étoit joint, que ladite Paix avoit été concluë & signée à Bade en Ergaw le septiême jour du mois de Septembre dernier, entre Sa Majesté Imperiale & le Saint Empire Romain d'une part, & la Couronne de France d'autre part, en conformité de la negotiation de Paix de Rastatt, & en vertu du Pouvoir donné par le Saint Empire Romain; Et que comme Sadite Majesté Imperiale demande tres-benignement à la presente Diette de l'Empire une prompte deliberation touchant la Ratification de ladite Paix, l'on a proposé, examiné & deliberé meurement & dans les formes, l'importance de l'affaire, suivant ses circonstances, & que l'on a jugé & conclu, que ladite Paix signée le septiême jour du mois de Septembre dernier à Bade en Ergaw, entre Sa Majesté Imperiale & le Saint Empire Romain d'une part, & la Couronne de France d'autre part, doit être ratifiée & confirmée de la part de Sa Majesté Imperiale & de l'Empire, ainsi qu'on la ratifie & confirme par la Presente dans tous les trois Colleges de l'Empire. Ainsi remerciant tres-humblement Sa Majesté Imperiale, des soins paternels qu'Elle a fait connoître & qu'Elle a pris en cette occasion, on la prie respectueusement